



Le Bureau collégial de
DOMOUN LA PLAINE
Association de la loi 1901
28, Lotissement Les Topazes
Bourg Murat
97418 Plaine des Cafres

A

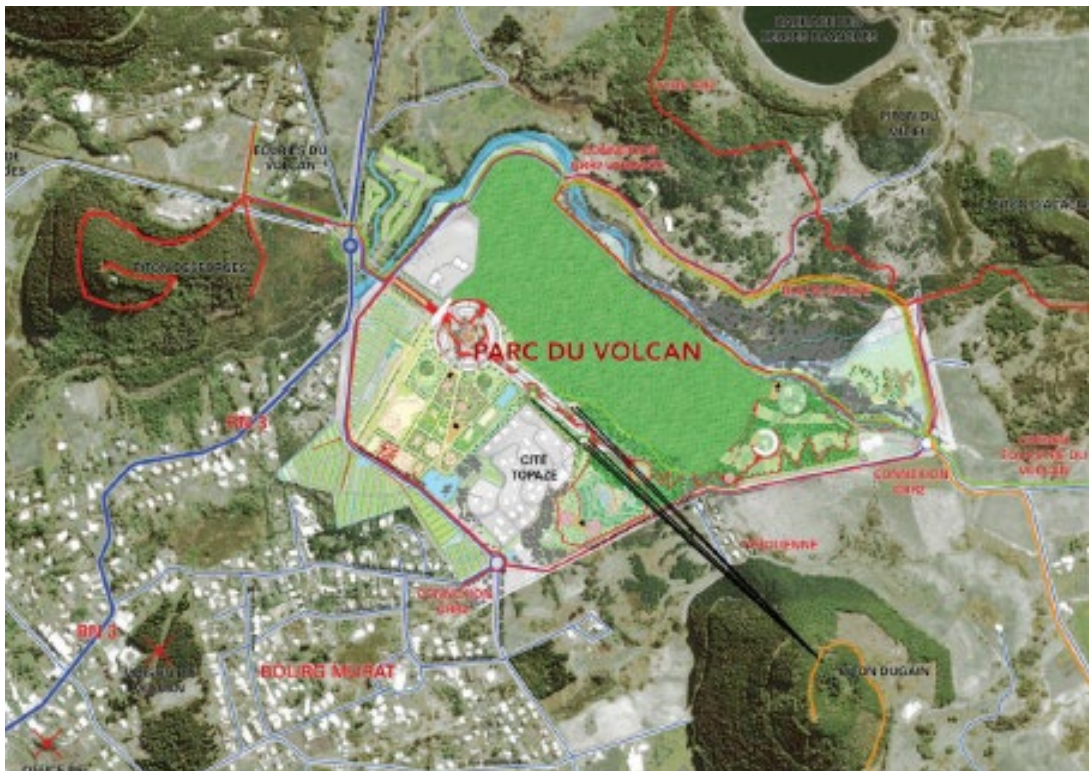
Monsieur le Président du
Conseil Départemental
2, rue de la Source
97488 Saint Denis Cedex

Plaine des Cafres, le 17 novembre 2021

Objet : Projet du Parc du Volcan et menaces sur le Piton Dugain situé dans la forêt départemento-domaniale

Monsieur le Président,

Notre association a été créée en septembre dernier dans le cadre de la concertation préalable sur le Projet de Parc du Volcan, à Bourg Murat, organisée sous l'égide de la Municipalité du Tampon en présence de deux garants de la CNDP.



L'illustration ci-dessus tirée de la déclaration d'intention du maître d'ouvrage, montre l'implantation future de ce projet à proximité immédiate du lotissement Les Topazes, avec notamment un dispositif de tyroliennes – 10 au total – qui devraient se lancer du haut du Piton Dugain pour amener leurs utilisateurs aux abords de l'Institut de Théologie Musulmane de La Réunion.

Nous reviendrons sur les différents aspects de ce projet contre lesquels les adhérents de notre association ont eu l'occasion de s'exprimer lors des réunions de la concertation publique, fidèlement retranscrits dans leur rapport par les garants de la CNDP. Mais nous attirons votre attention en tant que Président de l'assemblée départementale qui a la charge de la gestion et de la préservation des Espaces Naturels Sensibles qui sont des espaces susceptibles :

- De présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère ;
- D'être fragiles et/ou menacés et devant de ce fait être préservés ;
- De faire l'objet de mesures de protection et de gestion ;
- D'être des lieux de découverte des richesses naturelles.

Il en est ainsi, si l'on croit le panneau situé au pied du Piton Dugain, de la forêt départemento-domaniale qui couvre ce piton, laquelle est couverte de nombreuses espèces endémiques de La Réunion où nichent par ailleurs plusieurs oiseaux non moins endémiques de notre belle île.



Nous sollicitons par ce courrier votre intervention auprès des autorités environnementales qui devront en définitive autoriser ou non la réalisation de ce projet qui comprend, outre ces tyroliennes, des serres géodésiques pour faire pousser à 1650 m d'altitude des plantes endémiques des bas de La Réunion et un ballon captif au beau milieu des pâturages de la Plaine des Cafres. En votre qualité de garant de la préservation de la forêt domaniale du Piton Dugain, classé Espace Naturel Sensible, nous vous demandons de vous opposer à la défiguration de ce site par la plateforme de lancement des tyroliennes qui auront obligatoirement une emprise au sol nécessitant des travaux divers et variés.



Outre ce point du projet qui nous mobilise aujourd'hui, sachez que notre réflexion porte sur d'autres aspects que nous vous présentons dans ce qui suit. Les adhérents de notre association ne sont pas arcbutés contre toute idée de revitalisation de ce village qui pourrait être créateur d'emplois. Nous ne pouvons pas être contre le progrès. En effet, nul ne peut rester sourd à la demande d'intégration sociale de nos jeunes générations privées d'emploi. Comment peut-on imaginer mettre Bourg Murat dans une bulle aseptisée devant la marche de l'Histoire ? Mais ça ne peut être fait à n'importe quel prix, ni en faisant du « copier-coller » de ce qui se fait ailleurs qui serait forcément bon ici.

Voici donc nos réflexions pour un projet de développement durable, **respectueux de notre environnement et des populations vivant sur ce territoire** :

- Préserver avant tout ce qui fait la singularité de Bourg Murat : un endroit recherché par les Réunionnais et les nombreux touristes qui le visitent à longueur d'année, pour sa qualité de vie. La Nature a tellement bien travaillé qu'il serait l'injurier que d'y implanter des infrastructures qui n'apportent aucune valeur ajoutée, et, a contrario, défigureront à jamais son œuvre. Pas de tyrolienne ou de ballon captif. Pas de serre au milieu d'un si bel espace naturel.
- Un travail d'entretien est à entreprendre pour traquer les invasifs qui, au fil des ans – et, faut-il le souligner, par l'intervention humaine – ont bien grignoté l'espace occupé auparavant par les espèces indigènes et endémiques. On peut repeupler les espaces reconquis par ce qu'il y avait avant mais en respectant le biotope des espèces. Ce travail ne peut être fait en « one shot ». Il y aurait du travail qualifié correctement rémunéré, en continu et en fonction des saisons.
- Des infrastructures existent déjà : kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, sentiers de randonnée, pistes pour d'autres activités (VTT, 4x4, promenade équestre). Pour les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, il serait nécessaire de les rénover, les améliorer, voire les compléter. En ce qui concerne les sentiers et pistes, pour que les adeptes des différentes pratiques puissent en jouir sans s'importuner mutuellement, il serait nécessaire de les distinguer par des marquages clairs et des accès protégés. Plus question de faire du buggy ou du 4x4 sur les sentiers de randonnées ou les sentiers équestres, par exemple. Il existe un GR qui traverse le village, permettant aux randonneurs qui font la traversée de l'île de s'arrêter ici pour se restaurer et se reposer. Mais il y aurait la possibilité de tracer et/ou de matérialiser d'autres circuits de randonnée pédestre sur ce territoire pour relier les pitons, pour établir des chemins de traverse, ou pour un parcours de randonnée urbaine. Les randonneurs cherchent de plus en plus à apprendre sur l'histoire du lieu visité, à connaître la signification des noms des pitons, à découvrir des coins cachés. A moins d'habiter sur place depuis longtemps, il n'existe aujourd'hui aucune indication, aucun marquage à part la signalétique du GR R2.
- Pour rester au niveau de la randonnée pédestre, on peut faire appel à des Accompagnateurs en Moyenne Montagne ou des Animateurs bénévoles de randonnées pédestres, titulaires du Brevet Fédéral pour proposer aux touristes locaux ou extérieurs la découverte des différents endroits. Au lieu d'errer un peu à l'aveuglette, les touristes seraient encadrés, sécurisés et ils découvriraient certainement beaucoup plus de choses qu'en se promenant tous seuls.
- Les Grands Kiosques dont l'exploitation se résume aujourd'hui à quelques petites semaines dans l'année, pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat permanent au lieu de servir seulement à quelques foires ou salons. On pourrait aussi y organiser des événements culturels, pas seulement des défilés de miss comme maintenant, mais se faire produire des jeunes talents d'acteurs ou de musiciens et chanteurs. Les structures de restauration

alentour en verraient les retombées économiques indirectes, surtout s'il y avait des manifestations nocturnes le week-end.

- Une concertation pourrait se faire avec les agriculteurs du Bourg Murat voire de la Plaine des Cafres tout entière, pour qu'il y ait des visites pédagogiques de fermes, des journées portes ouvertes afin de donner à voir et apprécier à sa juste valeur la contribution de ces actifs pour notre économie réunionnaise.
- Une articulation entre tous les acteurs de ce territoire (restaurateurs, agriculteurs, artisans, animateurs), un travail en réseau en somme, rendrait le projet cohérent et les habitants de ce quartier pleinement acteurs du projet plutôt que de les laisser spectateurs aigris d'un projet qui dénature leur milieu de vie et vient les perturber.

Ce qui précède a bien entendu été porté à l'attention de la Municipalité du Tampon dans le cahier des acteurs mis à notre disposition lors de la concertation.

Nous avons commencé à élaborer au sein de Domoun la Plaine, un projet alternatif à celui de la Municipalité du Tampon reprenant ces différents points. Il faut noter que, lors de la concertation préalable, la Municipalité n'avait pas proposé d'autres choix que son unique projet que nous qualifions **d'inutile, écocide et budgétivore** sans aucune assurance de rentabilité ni de retombées en matière d'emplois pérennes dans une période où de nombreux parcs d'attraction rencontrent des difficultés pour subsister.

Nous espérons vous avoir démontré, non seulement notre détermination à ne pas laisser détériorer durablement cette partie du Patrimoine de l'Humanité, mais aussi notre capacité d'acteurs et de citoyens pour nous faire entendre et être associés, dans un projet de développement durable, à la transmission intacte de ce patrimoine aux générations futures.

Nous serions très honorés de pouvoir vous rencontrer pour échanger avec vous de vive voix avant que vous accédiez, dans le rôle que vous détenez, à notre demande de préservation du Piton Dugain.

Vous remerciant d'avance de votre intérêt pour notre démarche,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Bureau collégial,

La Secrétaire,

Sylvie JALA

Copie à :

- M. le Maire du Tampon
- M. le Directeur de la DEAL
- Mme la Présidente du Conseil régional
- M. le Préfet de Région